

## **RAPPORT ANNUEL DU SERVICE ASSAINISSEMENT POUR L'EXERCICE 2023**

### Organigramme :

- 1 directeur de service
- 3 techniciens
- 1 agent technico-administratif

### Nombre de communes

15 communes dont :

- Beauchamp, Cormeilles-en-Parisis, Eaubonne, Ermont, La Frette sur Seine, Le Plessis Bouchard, Montigny-Lès-Cormeilles, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Forêt, Sannois et Taverny gérées en Délégation de Service Public « globale » depuis le second semestre 2019 ;
- Franconville gérée par Délégation de Service Public ;
- Bessancourt gérée conventionnellement par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien (SIARE) ;
- Frépillon gérée par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Vallée de de l'Oise Sud (SIAVOS) par adhésion.

### Les chiffres clés du service

- 4 villes issues de Val et Forêt depuis le 1er janvier 2016
- Franconville depuis le 1er novembre 2017
- 15 villes au total au 1er janvier 2018
- 288 575 habitants desservis
- 12,88 millions de m<sup>3</sup> d'eau consommés et traités
- 57 398 branchements particuliers
- 613 km de collecteurs unitaires et séparatifs
- 299 km de collecteurs eau pluviale
- 31 000 regards sur réseau sur chaussée
- 14 000 avaloirs et grilles d'eau pluviale en rive de chaussée
- 37 postes de relevage
- 46 bassins d'orage ou d'agrément
- 3 chambres à sable
- 17 séparateurs à hydrocarbures

### Dossiers administratifs et d'urbanisme

- Traité par le Délégué en 2023
  - Nombre de contrôles de conformité : 3 394
  - Nombre d'Autorisation de Raccordement à l'Egout : 185
  - Nombre de Permis de Construire : 484
  - Nombre de Permis d'Aménager : 13
  - Nombre de Déclaration Préalables : 223
  - Nombre de Certificats d'Urbanisme : 98

- Nombre de courriers traités (hors emails) : 7

### Priorités fixées pour 2023

- Finalisation du Schéma Directeur d'assainissement ;
- Rythme de croisière de l'autosurveillance et du diagnostic permanent du réseau de collecte ;
- Etude « RSDE Amont – Recherche de substances dangereuses émises dans l'environnement dans les réseaux et dans le milieu naturel » → participation aux comités de travail du SIAAP ;
- Etude « Analyse du risque de défaillance du système de collecte »
- Mise en place des contrôles EUND

### Les gros travaux réalisés en 2023

Villes	rue	Type d'opération	Linéaire (ml)	Réception	Montant
Beauchamp	Saint Exupéry	Modification réseau EP et création d'un puisard	20	OK	42 708 €
Cormeilles en Parisis	Thibault Chabrand	Gainage réseau EU	144	OK	22 681 €
Cormeilles en Parisis	Riera Christi	Modification réseaux EU et EP	100	OK	131 446 €
Cormeilles en Parisis	Saint Germain	Reprise des branchements riverains	19 u	OK	120 492 €
Cormeilles en Parisis	Diverses rues	Petits travaux de réhabilitation	50	OK	11 230 €
Eaubonne	George V	Remplacement EU 300 dégradé	220	OK	539 619 €
Eaubonne	Edouard Detaille	Modification réseau EU et EP 400 à 600	460	OK	77 234 €
Eaubonne	Jules César	Petits travaux de réhabilitation	50	OK	44 616 €
Ermont	Renoir	Gainage Ø200 et 300	164	OK	51 693 €
Ermont	Locarno	Gainage Ø 200 et 300	218	OK	66 171 €
Ermont	Decaen	Gainage Ø300 à 800	588	OK	667 332 €
Franconville	Fossati	Remplacement réseau unitaire 500	310	OK	27 391 €
Franconville	Lucien Berger	Gainage réseau unitaire 200	464	OK	146 917 €
Franconville	Général Leclerc	Modification réseaux unitaire 300	regard	OK	15 780 €
Herblay sur Seine BV SIARP	Croix	Remplacement EU 200 dégradé	150	OK	578 232 €
Herblay sur Seine	Froids Manteaux	Remplacement réseau EU 400	essais	OK	6 880 €
Herblay sur Seine	Emissaire	Création antenne EU	285	OK	558 190 €
Herblay sur Seine	Paris	Gainage ovoïde 160	71	OK	391 083 €

Le Plessis Bouchard	Alline et Cézanne	Etudes et sondages	-	OK	59 298 €
Montigny lès Cormeilles	Benay	Gainage Ø200	400	OK	96 382 €
Montigny lès Cormeilles	De Gaulle	Gainage Ø200 à 500	918	OK	333 985 €
Pierrelaye	Drain	Modification / dilatation réseau EU 200 à 600	360	OK	1 553 397 €
Saint Leu La Forêt	Secteur Paris-Parc	Mise en séparatif – T2	fin	OK	27 732 €
Saint Leu La Forêt	Verdun	Mise en séparatif	fin	OK	23 592 €
Saint Leu la Forêt	Nungesser et Coli	Remplacement réseau EU 200	210	OK	41 008 €
Saint Leu la Forêt	Gambetta	Remplacement et modification réseau EU 200 à 800	140	OK	20 376 €
Saint Leu la Forêt	Jean Jaurès	Création antenne EU	31	OK	50 647 €
Saint Leu la Forêt	Général Leclerc	Gainage	107	OK	79 743 €
Saint Leu la Forêt	Curie	Gainage Ø300 et 400	100	OK	40 462 €
Saint Leu la Forêt	Secteur Paris-Moulin	Mise en séparatif fin	500	Ok	1 022 626 €
Sannois	République	Réhabilitation Ø600 et 800	107	OK	483 901 €
Sannois	Joffre	Etudes et essais	-	OK	6 644 €
Taverny	Cerisiers	Pose canalisation EU Ø200	27	OK	46 102 €
<b>TOTAL année 2023</b>			<b>6 194</b>	<b>0,75% du réseau global</b>	<b>5 312 193€</b>

### Exploitation

Voir les Rapports d'Activité des Délégués

### Déversements au milieu par le système de collecte - Bilan d'autosurveillance des déversoirs d'orage

- Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte  
 Au cours de l'année 2020, les déversoirs d'orage rue Jean Allemane à Herblay et Rue Pasteur à la Frette Sur Seine ont été équipés et étalonnés.  
 D'après les mesures extraites du bilan, les volumes totaux annuels déversés en 2023 dans le milieu naturel sont les suivants :
  - DO Pasteur : 30 028 m3 rejetés par temps pluie
  - DO Jean Allemane : 51 106 m3 rejetés par temps pluie
- Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte  
 Des préleveurs ont été installés et étalonnés fin 2020. Les échantillons ont été envoyés au Laboratoire Départemental du Val d'Oise.  
 Ces échantillonnage et calibrage ont donné les valeurs respectives suivantes de charge de pollution :
  - DO Pasteur :
    - MES = 0,020 mg/L
    - DCO = 0,054 mg/L

- DB05 = 0,011 mg/L
- NTK = 0,006 mg/L
- DO Jean Allemane :
  - MES = 0,020 mg/L
  - DCO = 0,029 mg/L
  - DB05 = 0,005 mg/L
  - NTK = 0,003 mg/L

Aussi, d'après les mesures extraites du bilan, les charges totales de pollution déversées en 2021 dans le milieu naturel sont les suivantes :

- DO Pasteur :
  - MES = 600.56 kg
  - DCO = 1621.51 kg
  - DB05 = 330.30kg
  - NTK = 180.16 kg
- DO Jean Allemane :
  - MES = 1022.12 kg
  - DCO = 1482.07 kg
  - DB05 = 255.53 kg
  - NTK = 153.31 kg

Destinataires du bilan annuel de fonctionnement du système de collecte de la CA Val Parisis, la DRIEAT, l'AESN et le SIAAP nous ont confirmé que ces valeurs sont dans les normes.

#### Autosurveillance et diagnostic permanent

Dans le cadre du contrat de Concession du Service Public de l'assainissement portant sur l'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et eaux pluviales, outre les programmes cités ci-dessus, une procédure de mise en place de l'autosurveillance et du diagnostic permanent des réseaux est entamée depuis le 10 juillet 2019, date de démarrage du contrat.

- Télégestion et télésurveillance de tous les postes de relevage ;
- Modélisation hydraulique régulière pour mise à jour de la modélisation générale qui sera faite dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement (2021 à 2023) ;
- Tenue à jour d'un Bordereau de Suivi des Déchets Industriels (BDSI) pour l'évacuation et le traitement des produits ;
- Création, rédaction et tenue à jour d'un manuel d'autosurveillance ;
- Installation de 3 pluviomètres ;
- Mises en place de dispositifs de mesures préalables des charges polluantes (diagnostic) ;
- Réalisation de l'ensemble des mesures et analyses ;
- Tenue du journal de consignation des résultats d'analyse et des paramètres de fonctionnement ;
- Télétransmission des données ;
- Rapport annuel ;
- Installation de 25 points de mesures en continu sur le réseau, en plus des postes et de déversoirs ;
- Installation de capteurs à l'exutoire de chaque bassin ;
- Mise en place d'une interface Web de supervision ;
- Analyse des indicateurs « temps sec », « apports d'eaux claires météoriques » et « apports d'eaux claires parasites permanentes » ;
- Campagnes de mesures H2S ;

#### Priorités fixées pour 2024

- Finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement avec établissement du programme pluriannuel de travaux sur 10 ans et des plans de zonages « eaux usées » et « eaux pluviales »

- Rythme de croisière pour l'autosurveillance des 3 déversoirs d'orage inscrits dans l'arrêté préfectoral ;
- Coordination des résultats et actions du « RSDE Amont – Recherche de substances dangereuses émises dans l'environnement dans les réseaux et dans le milieu naturel » avec le SIAAP, la DRIEAT et l'AESN ;
- Réalisation de l'étude « Analyse du risque de défaillance du système de collecte »
- Réalisation des gros travaux budgétés en investissement ;
- Rythme de croisière pour les dossiers liés à la convention de mandat avec l'AESN pour l'attribution de subventions aux particuliers désireux de mettre leurs installations d'assainissement en conformité
- Refonte du règlement d'assainissement selon les résultats du SDA